

Le 26 mai 2020 – veille COVID -19 – CAA – Roumanie, Bulgarie et Serbie

– nouveautés (pour l'état complet reprendre les notes du 7 mai)

1. Roumanie
2. Bulgarie
3. Serbie

Résumé

RO : La Roumanie a enregistré 146 nouveaux cas en 24h. L'état d'urgence a été remplacé le 15 mai par un état d'alerte pour 30 jours. Plusieurs compagnies dont Air France annoncent être en mesure de reprendre vers les pays européens les vols après le 2 ou 3 juin, d'autres compagnies low-cost (dont Blue Air) annoncent une reprise en juillet mais la reprise devra encore être validée par les autorités roumaines le 28 mai.

BG : La Bulgarie a enregistré 6 nouveaux cas en 24h. L'état d'urgence s'est terminé le 13 mai et ne sera pas reconduit.

SB : La Serbie a enregistré 34 nouveaux cas dans les dernières 24h. L'Etat d'urgence a été arrêté le 6 mai.

1. Roumanie

L'état d'urgence remplacé par un état d'alerte le 15 mai. Déconfinement progressif à partir du 15 mai.

18 429 cas (+ 146 cas par rapport à la veille).

Plusieurs compagnies dont Air France annoncent être en mesure de reprendre vers les pays européens les vols après le 2 ou 3 juin, d'autres compagnies low-cost (dont Blue Air) annoncent une reprise en juillet mais la reprise devra encore être validée par les autorités roumaines le 28 mai.
<http://cnsrbt.ro/index.php/liste-zone-afectate-covid-19/1620-lista-zone-02-04-2020/file>

Restrictions aux frontières

Prolongation de la suspension de certaines liaisons aériennes et routières. Dans le cadre des décisions du CNSSU, le chef du Département pour les situations d'urgence, Raed Arafat, a annoncé la prolongation de la suspension des vols en provenance et vers l'Autriche, la Belgique, la Suisse, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Espagne, les États-Unis, l'Iran et la Turquie, jusqu'au 28 mai inclus. Le transport international routier de personnes depuis ces pays est suspendu jusqu'au 1^{er} juin sauf condition (voir infra/ saisonniers) ([Agerpres](#)).

En outre, à partir du 15 mai, toute personne qui entrerait en Roumanie, quel que soit son pays de provenance, devra rester confinée à son domicile pendant 14 jours [*ndlr : jusqu'à présent, les personnes arrivant de France, ou d'autres pays dont les vols sont suspendus, étaient placées en quarantaine sous surveillance*] ([Agerpres](#)).

Transport routier de travailleurs saisonniers. Les opérateurs internationaux de transport routier peuvent effectuer des trajets sous certaines conditions, a fait savoir le ministre des Transports, Lucian Bode. Le Ministre a déclaré qu'il y aurait déjà des demandes pour sept transports de saisonniers vers l'Espagne, l'Italie, la France et l'Allemagne. Selon le ministre, l'opérateur effectuant ces transports doit s'assurer que les citoyens qui souhaitent voyager en Espagne, en France ou en Allemagne ont un contrat de travail valide dans le pays de destination et un droit de séjour ([Europa FM](#)).

Création de 5 couloirs pour le transport de marchandise à travers la Roumanie : Les transporteurs internationaux des États membres de l'UE et non membres de l'UE ont cinq couloirs disponibles (voir veille antérieure).

En Roumanie, les chauffeurs des véhicules d'au moins 2,4t ne sont pas soumis au régime d'isolation à l'entrée sur le territoire, à l'exception de ceux qui ont des symptômes ; exemption des mesures de quarantaine ou d'isolement à domicile pour le personnel navigant du transport fluvial ou maritime.

Mesures spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire

Veille/ presse/BF et CAA

Covid

La question des travailleurs saisonniers roumains devant le Parlement européen

La Commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen s'est réunie sur la situation des travailleurs saisonniers « roumains » dans le contexte de la crise du coronavirus. Le sujet portera notamment sur les violations présumées de la législation de l'UE sur le temps de travail, la santé et la sécurité des travailleurs transfrontaliers. Le parlement évoque la situation précaire de centaines de milliers de travailleurs frontaliers et saisonniers. Le communiqué législatif précise que les travailleurs en Roumanie et les autres Etats-membres d'Europe orientale fournissent une main-d'œuvre vitale dans les exploitations agricoles en Allemagne, en France et dans d'autres Etats-membres, et assurent la sécurité alimentaire de toute l'Europe.

La Commission européenne a publié des lignes directrices pour garantir que les travailleurs mobiles de l'UE, qualifiés de « travailleurs indispensables » dans la lutte contre le Covid-19, puissent se rendre au travail, notamment pour le secteur agricole et agroalimentaire. (Source : [RFI](#))

Achat d'urgence de 600 000 tonnes de blé pour les réserves d'Etat

L'administration nationale des réserves d'Etat a ouvert un appel d'offre public pour un contrat de 288 M RON (60 M€) pour l'achat de 600 000 tonnes de blé panifiable d'origine locale. L'Etat proposerait donc un prix d'appel de 100 €/t. Les offres doivent être soumises dans un délai d'un mois et seront ouvertes le 29 juin. (Source : [Cotidianul](#))

Non Covid –

Conférence de presse Adrian Oros

Adrian Oros a donné une conférence de presse intitulée « Relance économique » pour évoquer les problèmes liés à la sécheresse et la modification à venir de la loi 28/2020 et la désinformation qui l'entoure.

Concernant la sécheresse, il a indiqué que 900 000 ha environ sur les 1,6 M ha annoncés par les professionnels ont déjà fait l'objet de constatations et que l'ensemble devrait être terminé pour fin mai. Il a attiré l'attention sur de possibles erreurs dans certains départements où la somme des surfaces touchées serait plus importante que les surfaces ensemencées à l'automne et demande du sérieux sous risque de contrôles.

Il indique que 160 M€ ont été investis dans le programme de rénovation de l'irrigation jusqu'à ce jour (322 00 ha irrigués et 2355 km de canaux) dont 50 M€ la dernière année. Il est prévu une augmentation de 10 % de l'allocation pour cette année (et augmentation de 200 000 ha irrigués). Par ailleurs, dans les zones où l'infrastructure principale a été rénovée, un programme sera mis en place conjointement avec le ministère de l'environnement pour soutenir les agriculteurs dans l'investissement secondaire. Enfin à moyen terme, un programme de développement de systèmes d'irrigation plus pertinents (gravité, irrigation intelligente en énergie) sera mis en place conjointement à un programme de lutte contre la désertification et pour la protection des sols.

Concernant la loi 28/2020, il indique qu'il y a beaucoup de désinformation. Il indique que la loi a été modifiée par le PSD à la faveur de la distribution contre les producteurs. Il précise que la procédure d'infraction concernait seulement le taux de produits roumains de 51% imposés dans les supermarchés mais ni la promotion, ni l'étiquetage ni les relations entre la distribution et les producteurs.

Le MADR annonce de nouveaux systèmes de qualité pour la promotion des produits locaux

Adrian Oros a annoncé le développement de systèmes de qualité pour la promotion des produits roumains. Le ministre a souligné qu'en treize ans, la Roumanie n'avait notifié à la Commission européenne aucun système de qualité.

Le système « Produits traditionnels » est approuvé par la Commission. Trois autres sont en passe de l'être : système de qualité premium, système de qualité garanti et système de qualité recette traditionnelle ou ancienne. (Source : [AgroTV](#))

Loi sur la vente en supermarchés

Un article publié le 21 mai par AgroTV titrait « Interdiction de la mention « Produit en Roumanie » ». Cependant, la nouvelle loi (n° 28/2020) n'interdit ni cette mention ni la présentation des produits agroalimentaires roumains dans des espaces réservés. Les transformateurs et commerçants sont libres d'afficher ou non la provenance des produits.

Adrian Radulescu, président de l'Association des agriculteurs roumains, a affirmé que Bruxelles avait condamné l'illégalité d'une loi sur les ventes agroalimentaires. Cependant, il s'agissait de la loi 150/2016 qui imposait aux grandes surfaces de consacrer 51% de leurs rayons à des produits d'origine roumaine, s'opposait aux principes de libre circulation des marchandises et du droit d'établissement, et faisait l'objet d'une procédure d'infraction. Cette loi a été supprimée. (Source : [Lantul Alimentar](#)). Par ailleurs, certains détails seraient à l'avantage des grands détaillants au détriment des producteurs roumains. Par exemple, le délai de paiement de la production passe de 7 à 30 jours, et l'autorisation faite aux détaillants de facturer aux fournisseurs des services et des taxes. Adrian Oros, Ministre de l'Agriculture, s'est indigné et a promis de modifier la loi. (Source : [AgroInfo](#))

Traite des vaches et subventions

La traite mécanique est une condition obligatoire pour obtenir le soutien couplé de l'APIA (agence de paiement des aides de la PAC) du programme d'élevage de la race Baltata Româneasca.

Lors de la campagne 2019, le montant de l'aide couplée aux vaches laitières était de 379,7 €/tête, l'aide nationale transitoire pour le secteur laitier de 17,7€/t de lait et celle pour le secteur viande de 69,1€/tête. (Source : [AgroIntel](#))

Nouvelle variété de concombre

La SCDL de Buzau a approuvé une variété de concombre, brevetée par l'OSIM (Office National pour les Inventions et les Marques) sous le nom de Rodeo. Cette plante a ses origines au Mexique et serait un remède naturel utilisé dans le traitement du diabète. (Source : [Cotidianul Agricol](#))

Peste porcine africaine (PPA) : actualisation sur l'épidémie

La PPA est apparue en 2017 en Roumanie à l'ouest du pays mais a connu une forte expansion depuis le mois de juin 2018 quand un nouveau foyer est apparu à l'Est (Ukraine) dans le delta du Danube.

Le dernier bilan donné par l'ANSVSA date du 22 mai 2020. Il fait état de 278 foyers (- 155 par rapport au 3 avril), dont encore 4 exploitations commerciales (stable) et 3 550 cas chez les sangliers depuis le tout début de l'épidémie (+ 197), dont au moins 2 253 ont été retrouvés morts et 867 ont été chassés.

Au total, depuis le début de l'épidémie 652 274 porcs ont été abattus. 24 départements (- 3) sur 42 sont touchés : 154 communes sont affectées (- 49). A cette date, ce sont 15 118 propriétaires qui ont été dédommagés pour 440,9 M de RON (soit environ 91,1 M €). (Source : [ANSVSA](#))

Reconnaissance de la race Salers

L'Agence des paiements et des interventions agricoles (APIA) a intégré la race bovine Salers dans le registre généalogique de l'Agence Nationale de Zootechnie, donnant ainsi l'accès aux subventions pour les éleveurs. Quand le nombre de Salers élevées aura augmenté, le registre généalogique, actuellement tenu par l'agence nationale de l'élevage, sera remis à une société d'élevage. (Source : [AgroIntel](#))

Agriculture de subsistance

La Roumanie a le pourcentage le plus élevé de petites exploitations de subsistance de l'UE, avec 94,6% des exploitations qui ont une production inférieure à 8 000 €/an. Au pôle opposé se trouvent les Pays-Bas, avec 4,2%. La moyenne européenne se situe à 67,6%. (Source : [AgroInfo](#))

Bulgarie

Contexte général

Etat d'urgence nationale terminé depuis le 13 mai et remplacé par un état d'urgence épidémique.
Déconfinement progressif depuis le 13 mai

Au 26 mai, 2 433 cas (+ 6 en 24h) ont été confirmés.

La Bulgarie déclare l'état d'urgence épidémique

La Bulgarie a déclaré l'état d'urgence épidémique du 14 mai au 14 juin. Le Ministre de la Santé a souligné qu'il n'y avait pas de restrictions supplémentaires, mais toutes les mesures anti-épidémiques sont maintenues.

Le télétravail peut continuer un mois de plus pour les activités qui le permettent.

Le port du masque est obligatoire dans les espaces intérieurs.

- Réouverture des malls (hors zones de restauration).
- Réouverture des salles de sport sous conditions.
- Réouverture des crèches le 1 juin, avec des groupes de 14 enfants.
- **Service complet dans les restaurants dès le 1^{er} juin.**

Restrictions aux frontières

7 postes-frontières sont dédiés aux lignes vertes européennes (voir bulletin 7 mai)

La quatorzaine à l'entrée sur le territoire est également maintenue, y compris pour les pays de l'UE où le nombre de cas est important. Des négociations bilatérales vont commencer avec la Grèce, la Roumanie et la Serbie pour les conditions de passage aux frontières, pour la saison touristique notamment.

Levée des quarantaines pour les conducteurs de camions et de bus internationaux dès le 25 Mai, levée des quarantaines pour tous les voyageurs à partir du 1^{er} juin entre la Roumanie, la Bulgarie, la Grèce et la Serbie.

Mesures spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire

Communiqué du Conseil des ministres concernant un décret relatif à **l'offre obligatoire de produits alimentaires bulgares dans les chaînes de magasins.**

Le 21 avril, des modifications ont été apportées au décret **contraignant les chaînes de supermarchés présentes dans plus de trois régions administratives** à réserver un espace à la production nationale pour le lait et les produits laitiers issus de la transformation du lait cru, le poisson et ses dérivés, les œufs, les denrées d'origine animale, le miel et les fruits et légumes de saison

Concernant le lait et produits dérivés de lait crus, le taux de **90% de la gamme proposées dans le point de vente doivent être issus de Bulgarie n'a pas été modifié.**

Ce décret s'applique jusqu'au 31 décembre 2020.

L'ordonnance devrait être amendée pour autoriser les produits à base de lait d'être produit avec 80% de lait brut bulgare et 20% de poudre de lait, afin que le quota de 90% de produits bulgares dans les supermarchés soit réalisable. Sans cet amendement, les associations de producteurs craignent que le ratio 80/20 soit inversé. La ministre de l'Agriculture, Desislava Taneva, a finalement affirmé que les produits devraient utiliser 100% de lait bulgare.

Un nouvel amendement est attendu lors du conseil des ministres du 20 mai.

Mise en demeure lancée par la Commission européenne après l'arrêté sur la préférence pour les produits bulgares dans les supermarchés

La Commission européenne a notifié à la Bulgarie les mesures discriminatoires imposées aux grandes surfaces, les obligeant à favoriser la production nationale. L'arrêté pris oblige les revendeurs à réserver une partie de l'espace de vente aux produits bulgares, pour le lait, le poisson, la viande, les œufs, le miel, les fruits et légumes, et à acheter 90% de lait et produits laitiers aux producteurs bulgares. Ces obligations restreignent la libre circulation des marchandises entérinée à l'article 34 du Traité de Fonctionnement de l'Union européenne. Elles vont également à l'encontre de l'article 49 en restreignant la liberté des commerçants sur leur choix de produits et dans l'adaptation de leur chaîne d'approvisionnement. La Commission a souligné que dans les circonstances particulières liées à l'épidémie de coronavirus, il était impératif de préserver la liberté de circulation des marchandises. La Bulgarie a un mois pour répondre à cette notification. Sans une réponse satisfaisante, la Commission pourra envoyer une opinion raisonnée.

Réponse de la ministre : Dessislava Taneva a expliqué qu'il n'y avait pas de discrimination ou de quotas. Elle a noté qu'il existe un besoin de fournir un accès aux petits producteurs. Elle a annoncé que des efforts seront faits pour protéger ce qui a été fait.

Des discussions sont actuellement en cours pour déterminer une liste de produits traditionnels devant être produits exclusivement à partir de lait cru bulgare. Les yaourts seront exemptés, et 1,6% de lait en poudre pourront être utilisés pour la confection.

Trois nouveaux territoires protégés

Le Ministre de l'Environnement et de l'Eau, Emil Dimitrov, a annoncé la création de trois nouveaux territoires protégés (deux aires protégées et un site naturel) :

- La Vallée de la Rivière du Negovanka du milieu, située au nord de la Bulgarie, s'étend sur 52 186,5 ha. L'aire protégée a vocation à conserver un paysage karstique typique, des arbres centenaires, et des habitats menacés.
- L'aire Serapionova Peshtera, située au Nord-Ouest, s'étend sur 0,221 ha. L'objectif est de conserver les habitats d'espèces de chauves-souris importantes.
- La grotte Dedova Douпка, située également au Nord-Ouest, s'étend sur 1,5 ha. Ce site naturel a vocation à conserver un paysage sous-terrain typique.

Serbie



- **Au 25 mai, 11 193 cas enregistrés (+ 34 en 24h) – 239 décès (+ 1)**

L'état d'urgence en Serbie a été arrêté le 6 mai, depuis le 11 au soir le couvre-feu est levé.

Restrictions aux frontières

7 postes-frontières sont dédiés aux lignes vertes européennes (voir bulletin 7 mai)

La Serbie va mettre en place une procédure particulière **pour l'entrée des hommes d'affaires, afin de leur permettre, sous certaines conditions, d'éviter la quarantaine de 14 jours** (procédure via la Chambre de commerce et d'industrie de Serbie, avec notamment la présentation d'un résultat négatif au test du Covid-19 de moins de 3 jours).

Mesures spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire

La Serbie a levé toutes les restrictions aux exportations depuis la fin de l'Etat d'urgence le 6 mai.

Le secteur agricole a été le moins touché par la pandémie

Le Ministre de l'Agriculture, Branislav Nedimovic, a annoncé que le secteur agricole avait été le moins touché par la pandémie de Covid-19, ajoutant que la demande pour les produits serbes sur les marchés étrangers avait augmenté. Les exports de blé et de farine en avril-mai ont augmenté de 50% par rapport à la même période l'an dernier. Pour la première fois, la Serbie a également exporté de l'agneau et du bœuf vers les Emirats Arabes Unis, et des pommes vers l'Inde. Selon lui, le pays a tout de même dû interdire les exportations de maïs pour ne pas manquer d'alimentation animale. Les secteurs les plus touchés par la crise sont les producteurs de légumes précoces, les petites laiteries et les apiculteurs, mais les agriculteurs ont reçu des aides d'Etat. Un nouvel appel à projet a été lancé pour l'achat d'équipements pour la plantation, tandis que celui pour l'achat de tracteurs produits en Serbie a été prolongé.